

14.12.2009 - 15:00 Uhr

«Hotelstars Union»: des étoiles hôtelières uniformes pour l'Europe

Berne (ots) -

Une première pierre importante a été posée aujourd'hui à Prague sur la voie vers des étoiles hôtelières uniformes pour l'Europe: les associations hôtelières de Suisse, d'Autriche, d'Allemagne, de Suède, des Pays-Bas, de République tchèque et de Hongrie ont créé l'«Hotelstars Union» afin d'introduire un système de classification harmonisé dans leur pays et, ainsi, d'accroître la transparence et la sécurité pour les hôtes.

Les associations hôtelières de Suisse, d'Autriche, d'Allemagne, de Suède, des Pays-Bas, de République tchèque et de Hongrie ont signé aujourd'hui à Prague le contrat-cadre de la nouvelle «Hotelstars Union» sous le parrainage de l'HOTREC (hôtels, restaurants & cafés en Europe). Ce contrat constitue la base d'un système harmonisé de classification des hôtels qui sera introduit progressivement dans chaque pays. Il doit permettre de rapprocher au mieux les normes propres aux différents pays afin de renforcer les systèmes de classification dans chaque pays et de donner une nouvelle dimension à la comparabilité des étoiles hôtelières en Europe. Dès janvier 2010, l'Allemagne, l'Autriche, la Suède et la République tchèque appliqueront les critères communs. La Hongrie leur emboîtera le pas courant 2010 après la création des bases légales. En Suisse et aux Pays-Bas, les critères seront introduits en 2011.

Les pays germanophones ont préparé le terrain

En mars 2009 déjà, hotelleriesuisse, la Deutsche Hotel- und Gaststättenverband (DEHOGA) et l'association faïtière de l'hôtellerie autrichienne avaient scellé un partenariat stratégique visant à harmoniser les systèmes de classification des hôtels des trois pays. Les associations posent désormais les bases de l'harmonisation prochaine. Celle-ci repose sur un catalogue de critères communs pour les catégories de base 1 à 5 étoiles, y compris avec la distinction Superior, et les hôtels garnis dans les catégories 1 à 4 étoiles. Le catalogue recense 270 critères composés de critères minimaux et de critères facultatifs pour chaque catégorie, pour lesquels sont attribués les points correspondants. Le catalogue de critères actuel met l'accent sur la gestion de la qualité et le confort du sommeil. Des sondages auprès des hôtes doivent permettre de développer les critères et de les adapter aux attentes et aux exigences des hôtes. Dans le même temps, chaque association conserve une marge de manoeuvre suffisante pour insister sur d'autres aspects dans le cadre du catalogue de critères communs et en dehors de celui-ci, ainsi que pour prévoir des spécifications.

La classification suisse des hôtels est un modèle international

Avec la signature de ce contrat-cadre, hotelleriesuisse souligne aujourd'hui l'importance d'un système de classification obligatoire qui s'applique au-delà des frontières nationales, qui soit reconnu et qui accroisse la transparence de l'offre hôtelière pour les hôtes. Les efforts d'harmonisation laissent cependant aussi de la place à la diversité des hébergements et aux particularités nationales. hotelleriesuisse a introduit la classification des hôtels en 1979. À l'époque, il s'agissait du premier et du seul système privé de ce type au monde. Il fait figure de modèle au niveau international et a notamment servi de base dans l'espace germanophone pour l'élaboration des différents systèmes de classification nationaux. Depuis 2004, le

système de classification d'hotelleriesuisse est ouvert à tous les hôtels en Suisse. Les normes de la classification des hôtels sont régulièrement adaptées aux exigences de qualité internationales et aux besoins des hôtes en constante évolution. Aujourd'hui, les établissements classés par hotelleriesuisse génèrent près de 76 pour cent du total des nuitées en Suisse. À l'avenir, la classification suisse des hôtels doit aussi orienter l'hôte de manière fiable dans l'offre hôtelière et offrir à l'hôtelier un instrument efficace de positionnement sur le marché, national et international, ainsi qu'un instrument de garantie et de développement de la qualité.

Hotelstars Union: www.hotelstars.eu

Classification suisse des hôtels: www.hotelsterne.ch

Classification des hôtels en Europe: www.hotelstars.org

Contact:

hotelleriesuisse

Nora Fehr

Responsable de la Communication

Tél.: +41/31/370'42'80

Mobile: +41/79/310'48'32

E-mail: kommunikation@hotelleriesuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004113/100595402> abgerufen werden.